

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 5 décembre 2022

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3867-2013 : Dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir.
Phase 2 (volet méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau – coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage - FTÉ).
Demande de renseignement no. 7 à Énergir par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consoeur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 7 à Énergir par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en phase 2 du présent dossier (volet méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau – coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage - FTÉ).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consoeur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-3867-2013 – PHASE 2
(volet méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau –
coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 7
À ÉNERGIR

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE LA RENTABILITÉ DES PROJETS D'EXTENSION DE
RÉSEAU
COÛTS MARGINAUX DE FOURNITURE, TRANSPORT ET ÉQUILIBRAGE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-7-1

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-3867-2013, Phase 2, [Pièce B-0547, Gaz Métro-5, Document 15](#), page 3, ligne 10 :

*les coûts marginaux résultant de l'arrivée d'un **nouveau client**.*

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 7.1.1** Veuillez confirmer que le mot « client » dans la citation en référence désigne aussi bien un client consommateur de gaz qu'un client injecteur de gaz en franchise.
- 7.1.2** Veuillez confirmer que tout fournisseur de gaz naturel (par exemple du gaz de source renouvelable) en franchise à Énergir doit nécessairement être un client injecteur d'Énergir, donc sujet à son tarif d'injection. Sinon, veuillez expliquer les distinctions.
- 7.1.3** Dans la méthodologie qui fut déjà décidée d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau **quant aux coûts en distribution**, est-ce qu'Énergir tient compte, sur de telles extensions, à la fois a) des clients consommateurs de gaz et b) des clients injecteurs de gaz et c) si différent de (b), de tout fournisseur de gaz situé en franchise ? Veuillez préciser.

- 7.1.4 Si oui, veuillez élaborer (références à l'appui) sur la manière dont il est ainsi tenu compte dans cette méthodologie des clients injecteurs de gaz (et, si différent, de tout fournisseur de gaz situé en franchise) sur une telle extension. De quelle manière cette prise en compte diffère-t-elle de la seule prise en compte des clients consommateurs de gaz dans cette méthodologie ? Veuillez élaborer.
- 7.1.5 Dans la méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau qu'Énergir propose quant aux **coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage**, veuillez élaborer (références à l'appui) sur la manière dont il serait tenu compte des clients injecteurs de gaz (et, si différent, de tout fournisseur de gaz situé en franchise); veuillez répondre de façon distincte quant aux coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage. De quelle manière cette prise en compte diffère-t-elle de la seule prise en compte des clients consommateurs de gaz ? Veuillez élaborer.
- 7.1.6 Lorsqu'un projet d'extension de réseau comporte **un injecteur de gaz (et/ou, si différent, de tout fournisseur de gaz situé en franchise)**, est-ce qu'Énergir propose, aux fins d'évaluer la rentabilité de cette extension, de tenir compte de l'évitement de coût de transport mais aussi du fait que l'équilibrage sera davantage situé en franchise ? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple.
- 7.1.7 Lorsqu'un projet d'extension de réseau comporte **un injecteur de gaz de source renouvelable (et/ou, si différent, de tout fournisseur de gaz de source renouvelable situé en franchise)**, est-ce qu'Énergir propose, aux fins d'évaluer la rentabilité de cette extension, de tenir compte de l'évitement de coût de SPEDE ? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-7-2

Références :

- i) **ÉNERGIR**, Dossier R-3867-2013, Phase 2, [Pièce B-0547, Gaz Métro-5, Document 15](#), page 7, lignes 14-15 :

*la période d'analyse qui est généralement **de 40 ans***

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **ÉNERGIR (Monsieur Éric Lachance, Président et chef de la direction)**, [discours au Cercle canadien de Montréal](#), le 9 novembre 2020, :

*Le deuxième axe vise à se concentrer sur les activités à haute valeur ajoutée.
Je parle ici de complémentarité des réseaux énergétiques du Québec.*

C'est de reconnaître que pour décarboner rapidement le Québec et le faire à moindre coût, il ne faut pas décarboner chaque réseau en silo ou encore miser sur une énergie. Il faut plutôt se demander qui est le mieux placé pour faire quoi.

Cette initiative est importante. Ça chamboule le modèle d'affaires traditionnel de la plupart des entreprises qui dit que plus tu vends un produit ou un service, plus tu génères des profits.

Pour en venir à une telle stratégie, on devait admettre que le gaz naturel serait de moins en moins consommé, et que ces volumes allaient décroître de plus en plus.

Nous sommes lucides.

À partir de ça, on s'est demandé comment notre réseau, 11 000 km de conduites, un actif québécois précieux qui s'est développé au cours des 60 dernières années, pouvait aider le réseau de distribution électrique et travailler de manière complémentaire. (...)

On veut donc développer des offres commerciales qui amèneront nos clients là où nous avons une valeur ajoutée, là où ça se tient pour le système énergétique québécois.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **ÉNERGIR (Monsieur Éric Lachance, Président et chef de la direction)**, discours du 11 mai 2022, devant la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM):

Nous considérons que le réseau de gaz naturel a atteint sa maturité. Nous planifions la décroissance du gaz naturel fossile

[Souligné en caractère gras par nous]

- iv) **ÉNERGIR (Monsieur Éric Lachance, Président et chef de la direction)**, entrevue [*Petite révolution tranquille chez Énergir*](#), journal Les Affaires, le 15 mars 2022 :

Depuis une vingtaine d'années, Énergir a multiplié ses sources de revenus, et elle compte le faire davantage dans les prochaines années, notamment dans les services, explique Éric Lachance.

« Nous pourrions offrir des outils de gestion intelligente de l'énergie », dit-il.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 7.2.1** Dans la méthodologie qui fut déjà décidée d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau **quant aux coûts en distribution**, est-ce qu'Énergir tient compte de **la décroissance prévue de la consommation de gaz** (et de sa concentration dans la période de pointe et dans certains secteurs de niche peu électrifiables) sur l'horizon de 40 ans de l'analyse de la rentabilité? Si oui, de quelle manière? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple.
- 7.2.2** Dans la méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau qu'Énergir propose quant aux **coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage**, veuillez élaborer (références à l'appui) sur la manière dont il serait tenu compte de **la décroissance prévue de la consommation de gaz** (et de sa concentration dans la période de pointe et dans certains secteurs de niche peu électrifiables) sur l'horizon de 40 ans de l'analyse de la rentabilité? Si oui, de quelle manière? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple. SVP veuillez répondre de façon distincte quant aux coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage.
- 7.2.3** Dans la méthodologie qui fut déjà décidée d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau **quant aux coûts en distribution**, est-ce qu'Énergir tient compte des **revenus prévus de services** (au sens de la fin de la citation en référence ii et de la référence iv) sur l'horizon de 40 ans de l'analyse de la rentabilité? Si oui, de quelle manière? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple.
- 7.2.4** Dans la méthodologie d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension de réseau qu'Énergir propose quant aux **coûts marginaux de fourniture, transport et équilibrage**, veuillez élaborer (références à l'appui) sur la manière dont il serait tenu compte des **revenus prévus de services** (au sens de la fin de la citation en référence ii et de la référence iv) sur l'horizon de 40 ans de l'analyse de la rentabilité? Si oui, de quelle manière? Veuillez élaborer et fournir une quantification si possible à titre d'exemple.
-